



6<sup>es</sup>

# assises nationales de l'AIDE à DOMICILE

Salons de l'Aveyron - Paris

24-25  
septembre  
2015

Avec la participation de :



Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles.



la référence du service à la personne



SYNERPA DOMICILE



réseau national des établissements D'HOSPITALISATION À DOMICILE



Fédération Nationale aide, accompagnement et soins à la personne



Assemblée des DEPARTEMENTS DE FRANCE



FNAAPP/CSF Fédération de l'aide à domicile



Fédération du SERVICE AUX PARTICULIERS

## Les 5 défis de l'aide à domicile

Des associations qui déposent le bilan, des aides financières insuffisantes, des personnels en souffrance, des métiers dévalorisés, des fonctions mal rémunérées... : n'en jetez plus ! A l'évidence, le secteur de l'aide à domicile est mal en point. Oui mais...

Oui mais... il y a aussi une autre façon de voir les choses.

160.000 créations d'emplois d'ici 2022 ; un secteur qui se modernise lentement mais sûrement ; des services qui prennent le virage numérique et adoptent, plus vite que prévu, les évolutions technologiques ; un secteur qui sait valoriser la cohabitation entre CCAS, associations et entreprises ; un secteur, enfin, qui est au cœur de la nouvelle loi d'adaptation de la société qui entrera en vigueur en 2016.

**Alors si au lieu de bougonner, de protester et de se plaindre, on tentait d'identifier des réponses concrètes aux 5 défis de l'aide à domicile ?**

## JEUDI 24 SEPTEMBRE

13h00 **Accueil des participants**

13h50 **Ouverture des 6<sup>es</sup> Assises par Luc BROUSSY**, directeur de publication du *Journal du Domicile*

14h00 **Discours de Monique GIBOTTEAU**, 2e Vice-présidente chargée des solidarités au sein du Conseil départemental du Loir-et-Cher, représentant le Président de l'Assemblée des Départements de France

14h15 **Discours de Laurence ROSSIGNOL**, secrétaire d'État chargée de la Famille, de l'Enfance, des Personnes âgées, et de l'Autonomie

### 1<sup>er</sup> DÉFI : UNE RÉFORME, OUI... MAIS PAS SANS LES PROFESSIONNELS

14h30 **Le grand chambardement dans 3 mois ?**

L'Assemblée nationale a tranché il y a tout juste une semaine. Tous les services basculeront dans le régime de l'autorisation dès promulgation de la loi d'adaptation de la société au vieillissement début 2016. Les premiers intéressés réagiront à chaud et nous diront s'il faut s'attendre à de nouveaux rebondissements.

- **Maud COLLOMB**, directrice développement de l'Union nationale ADMR
- **Yves VEROLLET**, délégué général d'UNA
- **Damien CACARET**, président de Synerpa Domicile
- **Guillaume STAUB**, président de la commission « maintien à domicile » de la Fesp

15h30 **Où en sont les SPASAD ?**

Laurence Rossignol, avait annoncé fin 2014 son objectif de transformer, sur cinq ans, l'ensemble des SSIAD en SPASAD notamment par un rapprochement de SSIAD avec des services d'aide à domicile. Pourtant, certains points comme le financement posent encore question.

- **Nathalie CUVILLIER**, sous dir. de l'autonomie des pers. handicapées et des pers. âgées, au service des politiques sociales et médico sociales de la DGCS
- **Antoine MASSON**, directeur général d'Anjou Soins Services Accompagnement

16h00 **Pause sur les stands**

### 2<sup>e</sup> DÉFI : ÊTRE PARTIE PRENANTE DE LA SILVER RÉVOLUTION

16h30 **Le virage numérique : où sont les priorités ?**

Depuis la modernisation des systèmes d'information jusqu'à la formation en ligne, en passant par la télégestion et les réseaux sociaux, la révolution numérique est en marche. Comment prioriser les actions ? Combien ça coûte ? Et quels apports pour le bénéficiaire ?

- **Carole-Anne RIVIÈRE**, sociologue, auteur « *Bien vieillir grâce au numérique* » (Fyp, 2010)
- **Bernard BENSARD**, président de l'Amapa, projet Sidonie

17h15 **Quand la Silver Economie s'intéresse au domicile**

De grandes enseignes généralistes qui développent des produits pour les seniors, des start-ups qui innovent. De l'aménagement à la mobilité, en passant par la santé, les loisirs, la communication et l'équipement domestique, la Silver éco a investi toutes les facettes du domicile.

- **Jean-Philippe ARNOUX**, directeur exécutif de Vita Confort (groupe Lapeyre)
- **Patrice BARBEL**, responsable Domotique à l'Université Rennes 1

18h00 **Fin de la journée**

## VENDREDI 25 SEPTEMBRE

8h45 **Accueil des participants**

### 3<sup>e</sup> DÉFI : TRAVAILLER AVEC LES AUTRES ACTEURS DU DOMICILE

9h15 **Les orthophonistes : prévenir les troubles de la déglutition**

Les troubles de la déglutition sont fréquents chez les personnes âgées mais sont souvent mal estimés par les patients et leur entourage (famille, aides à domicile). Un orthophoniste vous présentera les notions nouvelles de la prévention des troubles de la déglutition à domicile.

- **Yann TANNOU**, orthophoniste libéral, formateur sur les troubles de la déglutition

10h15 **Les ergothérapeutes : évaluer et adapter les logements**

L'évaluation du lieu de vie par un ergothérapeute est souvent le préalable indispensable avant l'adaptation des logements. Mais, que recouvre cette profession au juste ?

- **Éric TROUVÉ**, ergothérapeute, président de l'Association nationale française des Ergothérapeutes
- **Gauthier CARON-THIBAUT** Conseiller du Directeur national de l'action sociale de la CNAV

## VENDREDI 25 SEPTEMBRE (suite)

11h00 **Pause sur les stands**11h30 **Présentation de l'étude****« Favoriser les coopérations HAD/SSIAD »**

L'UNA, l'ADMR et la FNEHAD ont présenté en mai 2015 une étude sur les besoins de coopération entre les acteurs du domicile et l'HAD. Des relais aux coopérations renforcées, que peut-on améliorer ?

- **Eric GINESY**, délégué national de la FNEHAD
- **Tony-Marc CAMUS**, dir. du pôle sanitaire et médico-social de l'ASSAD-HAD en Touraine (UNA)
- **Marie PORTAL**, chargée de développement à l'ADMR

12h00 **Comment faciliter l'acceptation de l'aide par les aidants familiaux ?**

La reconnaissance du rôle de l'aidant et la création d'un droit au répit dans la loi donnent un nouveau poids à cette figure. Comment les intervenants doivent-ils se positionner par rapport aux aidants ? Une spécialiste de ces questions nous répondra.

- **Auréli DE ANDRADE**, formatrice et médiatrice des conflits dans la relation d'aide

12h30 **Déjeuner sur les stands****4<sup>e</sup> DÉFI : GARANTIR L'ÉQUITÉ SUR LES TERRITOIRES**14h00 **Conférence de Gérard-François DUMONT,\*** géographe

Les territoires face au vieillissement

14h45 **Que va changer la conférence des financeurs ?**

Dès l'entrée en vigueur de la loi, une conférence des financeurs sera installée dans chaque Département, qui sera chargée de coordonner et financer les actions de prévention sur les territoires. De quels moyens disposera t-elle ? Comment les répartir ? Et comment éviter de reproduire les inégalités territoriales ?

- **Rémi MANGIN**, chargé de mission Animation de la conférence des financeurs à la CNSA
- **Nathalie WACH**, Directrice des Personnes Agées et des Personnes Handicapées, Département de la Réunion
- **Dr Guy MBOKO**, Conseiller technique santé publique, Département de la Sarthe
- **Hugues VIDOR**, directeur général d'Adessadomicile

**5<sup>e</sup> DÉFI : SÉDUIRE LES JEUNES GÉNÉRATIONS POUR CONTINUER À RECRUTER**15h30 **Le secteur de l'aide à domicile a-t-il les moyens d'embaucher ?**

Cela fait maintenant plus de 10 ans qu'on entend que le secteur du domicile va créer des milliers voire des dizaines de milliers d'emplois. Mais ces créations d'emplois ont-elles vraiment eu lieu ? Au-delà, qu'attendent réellement les jeunes générations ? Le secteur du domicile a-t-il les moyens de répondre à leurs attentes ?

- **Sylvain VATAN**, économiste, directeur scientifique de l'ADEES Rhône-Alpes, chercheur associé au CLERSE
- **Christian ZYTYNSKI**, président de la FNAAFP/CSF
- **Pierre FRANCIS**, co-fondateur de Vitalliance

16h15 **Fin des assises**

\* sous réserve

**LIEU DES ASSISES****Adresse**

**Les Salons de l'Aveyron**  
17, rue de l'Aubrac  
75012 Paris

**Métro**

Ligne 14 – Cour Saint-Émilion

**Bus**

Lignes n°24 ou n°64  
Dijon Lachambaudie

**Parkings disponibles**

- Parking Saint-Émilion, 12 place des Vins de France
- Parking Bercy Lumière 40 avenue des Terroirs de France





# Assises nationales

# de l'AIDE à DOMICILE

Salons de l'Aveyron - Paris

Le Journal du Domicile

24-25  
septembre  
2015

## BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner par fax au **01 40 21 07 36**  
ou par courrier à EHPA Formation, 55 bis, rue de Lyon, 75012 Paris

- Je m'inscris aux 6<sup>es</sup> Assises nationales de l'Aide à domicile qui auront lieu **le jeudi 24 et le vendredi 25 septembre 2015 aux Salons de l'Aveyron - Paris 12<sup>e</sup>**, et adresse un chèque (ou un mandat administratif) d'un montant de **220 €** (déjeuner compris) à l'ordre de EHPA Formation, qui m'adressera la confirmation d'inscription. La facture correspondante (valant convention de formation) me sera envoyée après service rendu. N° d'agrément au titre de la formation professionnelle : **11 75 46424 75**

Frais d'inscription : 220 €

Mme  M. ....

Fonction .....

E-mail : .....

Tél : ..... Fax : .....

**Adresse de facturation**  Public  Privé

Type de structure :  SSIAD  SAAD  HAD  SPASAD  SAVS  SAMSAH  SESSAD  
 CCAS  CD  CLIC  Autre

Nom de l'établissement : .....

Adresse : .....

E-mail : .....

Tél : .....

Si vous êtes abonnés au JDD, merci d'indiquer votre code client :

HOMOLOGATION RESEAU  
METROPOLE AIR FRANCE :  
sur demande  
(<http://www.airfrance.com>)



Je souhaite également  
recevoir des « Fiches  
congrès » SNCF  
(20 % de réduction)

Quantité : .....

**TARIF  
ABONNEMENT  
PRIVILÈGE !**

J'en profite pour m'abonner au Journal du Domicile  
à un **TARIF PRIVILÈGE** en tant que participant aux Assises

70€ au lieu de 95€

\* 1 an d'abonnement (10 magazines/an + newsletter «Dépendance, le débat»)

**Public visé** : Les responsables et gestionnaires de structures de service d'aide et de maintien à domicile - **Objectif de la formation** : Maîtriser les enjeux et les applications de la réglementation ainsi que l'actualité du secteur du maintien à domicile - **Modalités de suivi, d'exécution et d'évaluation** : Questionnaire sur l'évaluation de la journée complété par les participants - Socle documentaire remis aux participants - **Méthodes pédagogiques** : Débats - Exposés - Analyses de cas - Questions/réponses avec les participants ; Formation de 1 journée 1/2 - 10h00 - Conditions d'annulation sur demande - enregistrée sous le numéro 11 75 464 24 75, auprès du préfet d'Idf. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

